

Edition 2007

# Déchets TRI et Centre de Tri



## Le Guide





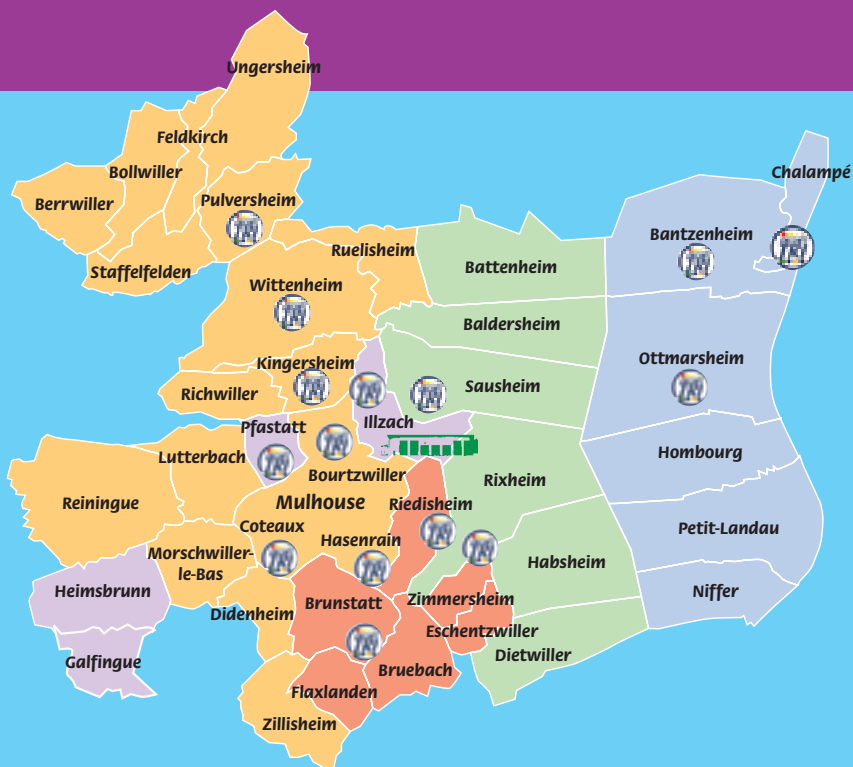
# Les DéchetTRI

Les DéchetTRI sont des lieux clos et gardés où l'on peut apporter tous les déchets sauf les ordures ménagères qui restent collectées dans votre poubelle habituelle. Le SIVOM met à votre disposition un réseau de 15 DéchetTRI intercommunales.

Vous pouvez vous rendre dans la DéchetTRI de votre choix.

La dernière née, celle de Pulversheim, est particulièrement spacieuse et pratique.

**Attention !** Un portique d'une hauteur de 1,90 m limite l'entrée des véhicules dans les DéchetTRI. Les véhicules de plus de 1,90 m sont invités à se rendre au Centre de TRI. En effet les DéchetTRI sont réservées aux seuls déchets issus des ménages et interdites à tous les déchets provenant d'une activité professionnelle. C'est pourquoi les déchets des artisans, des commerçants et ceux des ménages (en grande quantité) doivent être amenés au Centre de TRI à Illzach ( 29 Avenue d'Italie) ou dans toutes autres filières appropriées.





## Les encombrants

Déposez dans les **bennes à encombrants** : les vieux matelas, les vieux meubles, le polystyrène, les déchets de plâtre, les nylons...

**Info pratique** : certaines communes mettent à disposition des bennes à encombrant en dehors des DéchetTRI (contactez votre mairie).



## Les déchets verts

Déposez dans la **benne à déchets verts** : branchages, bois d'élagages, tontes de gazon, feuilles mortes, fleurs, tailles de haies...

**Info pratique** :

- certaines communes mettent à disposition des bennes à déchets verts en dehors des DéchetTRI (Renseignez-vous dans votre commune).
- amenez vos grosses quantités de déchets verts en DéchetTRI et **pratiquez chez vous le compostage individuel**.



## Les gravats

Déposez dans la **benne à gravats** : les déchets inertes de démolition (briques, béton, terre, carrelage, pierres, rochers...)



## Le bois

Déposez dans la **benne à bois** : les chutes de bois, les bois de construction, les palettes...



## Les huiles

**Amenez en DéchetTRI** : les huiles moteurs et leurs emballages.

**Info recyclage** : ces déchets sont éliminés ou recyclés dans des filières adaptées.



## Les ferrailles

Déposez dans la **benne à ferrailles** : ferrailles, meubles métalliques, vélos etc...



## Les bouchons de liège

**Amenez en DéchetTRI** : les bouchons en liège.



## Les emballages ménagers

- **Le verre** : déposez dans les conteneurs à verre tous les emballages alimentaires en verre (bouteilles, pots, bocaux...).
- **Le papier/carton** : déposez dans les conteneurs à papier /carton et bennes à papiers tous les gros cartons d'emballage, les journaux/prospectus, les briques alimentaires (vides et sèches).
- **Les bouteilles en plastique** : déposez dans les conteneurs à bouteilles en plastique et aires grillagées les bouteilles d'eau ou de boissons gazeuses, bouteilles de lait, cubitainers de vin, flaconnages de produits d'entretien (adoucissant, lessive, liquide vaisselle, shampoing, produits détergents et bouteilles d'huile). Pensez à laisser les bouchons dessus ils sont recyclables.





## Les DEEE (Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques)

Après transcription d'une directive européenne en droit français, les DEEE doivent être désormais collectés sélectivement et recyclés.

Si votre appareil est en fin de vie et que vous souhaitez vous en débarrasser ou le remplacer, ne le jetez pas à la poubelle, ni dans les encombrants.

- Vous pouvez le donner à une association comme ENVIE qui pourra le réparer et le remettre en circulation
- Si vous en achetez un nouveau, vous pouvez déposer l'ancien au magasin ou demander au livreur de vous le reprendre (c'est une obligation !)
- Sinon, il vous reste la solution de le rapporter dans une DéchetTRI. Dans les mois à venir, le SIVOM mettra en place progressivement un dispositif de collecte spécifique pour ce type de déchets dans plusieurs DéchetTRI du réseau : Brunstatt, Coteaux, Illzach, Kingersheim, Mulhouse, Ottmarsheim, Pfastatt, Pulversheim, Rixheim, Wittelsheim, Wittenheim.



**Le dépôt des DEEE en DéchetTRI doit se faire soigneusement. Pensez à vous faire aider par un proche si votre appareil est trop lourd ou trop volumineux (les gardiens de DéchetTRI ne sont pas habilités à porter des charges lourdes).**



## Les déchets spéciaux et toxiques\*

Amenez en DéchetTRI : peintures, batteries, piles, solvants, produits chimiques...



**RENSEIGNEZ au maximum les gardiens de Déchet TRI sur la nature des déchets spéciaux et toxiques que vous leur confiez.**

**Info pratique :** vous pouvez également rapporter les piles usagées au commerçant qui vous les a vendues.



## Les Déchets spécifiques

Les DéchetTRI du SIVOM ne prennent pas en charge certains déchets spécifiques. Nous vous indiquons à toutes fins utiles les lieux de traitement vers lesquels vous pouvez vous orienter :

- **Bouteilles de gaz :** retour vers les enseignes distributrices des bouteilles (stations services ou magasins)
- **Pneumatiques :** retour vers les enseignes distributrices de pneumatiques (magasins, garagistes etc. - système 1 acheté contre 1 repris)
- **Vêtements :** Relais Est / 8 r Hardt 68270 WITTENHEIM / 03 89 32 92 10

Liste non exhaustive - Veuillez contacter le SIVOM pour plus de renseignements



## Horaires d'ouverture, adresses et numéros de téléphone des 15 DéchetTRI intercommunales du SIVOM.

<b>BRUNSTATT</b> Rue de la Libération - ☎ 03 89 06 46 80	<b>Du mardi au samedi</b>  De 9 h 00 à 11 h 30 De 14 h 00 à 18 h 00	
<b>ILLZACH</b> Avenue des Rives de l'Ill - ☎ 03 89 66 58 76		
<b>RIXHEIM</b> Chemin de Bantzenheim - ☎ 03 89 64 46 91		
<b>SAUSHEIM</b> Rue Verte - ☎ 03 89 36 06 44		
<b>BOURTZWILLER</b> Rue de Bordeaux - ☎ 03 89 51 05 22	<b>Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi</b> De 8 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 16 h 30	
<b>RIEDISHEIM</b> Avenue Dolfus - ☎ 03 89 64 32 13		
<b>MULHOUSE HASENRAIN</b> Avenue d'Altkirch - ☎ 03 89 64 46 90	<b>Lundi au vendredi</b> De 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 18 h 00 <b>Le samedi en continu</b> de 9 h 00 à 18 h 00	
<b>MULHOUSE COTEAUX</b> Rue Paul Cézanne - ☎ 03 89 59 72 06		
<b>PFASTATT</b> Rue de la Liberté - ☎ 03 89 50 02 11	<b>Lundi au vendredi</b> De 9 h 00 à 11 h 30 et de 14 h 00 à 18 h 00 <b>Le samedi en continu</b> de 9 h 00 à 18 h 00	
<b>WITTENHEIM</b> Rue d'Illzach - ☎ 03 89 52 91 22	<b>Horaires d'hiver</b> (du 31 octobre au 25 mars)	<b>Horaires d'été</b> (du 27 mars au 31 octobre)
<b>KINGERSHEIM</b> Rue du Commerce - ☎ 03 89 52 91 23	<b>Du lundi au vendredi</b>  De 9 h 00 à 12 h 00 De 14 h 00 à 17 h 00	
<b>PULVERSHEIM</b> ZI de l'aire de la Thur - ☎ 03 89 48 20 86	<b>Samedi</b>  De 9 h 00 à 17 h 00 De 9 h 00 à 19 h 00	
<b>BANTZENHEIM</b> Rue de Battenheim - ☎ 03 89 26 18 06	<b>Mercredi</b> <b>Samedi</b>	De 13 h 30 à 17 h 00 De 8 h 00 à 11 h 30
<b>CHALAMPÉ</b> Entrée avenue de la Paix - ☎ 03 89 26 04 37	<b>Mercredi</b> <b>Vendredi et samedi</b>	De 10 h 00 à 12 h 00 De 14 h 00 à 17 h 00
<b>OTTMARSHEIM</b> CD 52 - ☎ 03 89 26 03 83	<b>Horaires d'hiver</b> (du 25 mars et à partir du 30 octobre)	
	<b>Lundi</b> <b>Mercredi</b> <b>Samedi</b>	De 14 h 00 à 17 h 00 De 14 h 00 à 17 h 00 De 9 h 00 à 12 h 00 De 13 h 00 à 17 h 00
	<b>Horaires d'été</b> (à partir du 26 mars et jusqu'au 29 octobre)	
	<b>Lundi</b> <b>Mercredi</b> <b>Samedi</b>	De 14 h 00 à 19 h 00 De 14 h 00 à 19 h 00 De 9 h 00 à 12 h 00 De 13 h 00 à 19 h 00



# Le Centre de TRI



Le Centre de TRI accueille les Déchets Industriels Banals des entreprises, des artisans, commerçants ainsi que les déchets des ménages en grande quantité, refoulés par les DéchetTRI, tels que : cartons d'emballage, films plastiques, palettes, etc... Il accueille également les déchets de chantier : bois, ferraille, divers. Certains déchets sont strictement interdits comme les fermentescibles (types ordures ménagères, gazon) ou encore les déchets spéciaux : peinture, solvants, médicaments, scories, cendres, produits amiantés... (liste non exhaustive).

**Adresse :** 29, avenue d'Italie 68110 ILLZACH

**Horaires d'ouverture (accès réglementé) :**

**Du lundi au vendredi** de 5 h 30 à 18 h 30

**Le samedi** de 7 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 00

**Pour les particuliers**

au delà d'un apport annuel supérieur à 2 tonnes : **PAYANT**

**Pour les entreprises**

payant dès le 1<sup>er</sup> kg



25, avenue Kennedy - BP 2287 - 68068 Mulhouse Cedex  
Tél 03 89 43 21 30 - e-mail : [contact@sivom-mulhouse.fr](mailto:contact@sivom-mulhouse.fr)  
Site internet : [www.sivom-mulhouse.fr](http://www.sivom-mulhouse.fr)

